

VOTRE CENTRE DE RADIOLOGIE

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION



ENCADREMENT DES INTERNES EN MÉDECINE

Les radiologues de votre centre d'imagerie sont qualifié(e)s par l'université comme :

Maîtres de Stage et **Enseignants Cliniciens Ambulatoires (ACE)**

Ils accueillent, tous les six mois, un(e) interne en radiologie expérimenté(e) au sein du service de radiologie

VOS DROITS EN TANT QUE PATIENT(E)

Vous pouvez accepter ou refuser :

- ▶ La présence de cet interne lors de votre examen
- ▶ Que vous soyez reçu(e) seul(e) par cet interne



Un radiologue référent **contrôlera systématiquement** tous les examens et restera disponible en soutien de l'interne



Le conseil de l'Ordre des médecins, l'université et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont agréé cette mission de Maître de Stage pour vos radiologues



AFFICHAGE
Processus : Communication
Localisation : Tous sites - UES GRIM
Référence : E202410201443_001



GRIM



IMAGERIE 37